FNEC FP

Communiqué du 06/12/2013

Communiqué aux instances :

après la grève du 5 décembre

La grève et les manifestations du 5 décembre pour la suspension de la réforme des rythmes scolaires, pour le retrait du décret Peillon la mettant en place, confirment et prolongent l'immense mobilisation du 14 novembre dernier faisant suite à des mois de mobilisation des personnels enseignants et territoriaux des écoles contre la territorialisation de l'école mise en place par le ministre dans le cadre de sa loi de refondation.

Le ministre de l'Education nationale nous a fait savoir qu'une délégation serait reçue en début de semaine prochaine sur les rythmes scolaires (FO enseignants et territoriaux, CGT enseignants et territoriaux, SUD enseignants et territoriaux, FAEN).

Une réunion intersyndicale des fédérations, enseignants et territoriaux, à l'initiative de la CGT, aura lieu le mardi 10 décembre à 17h 30 au siège de la CGT.

Une autre réunion intersyndicale aura lieu le mardi 17 décembre à 18 heures à l'initiative du SNUipp-FSU au siège de cette organisation.

Dans tous les départements, des réunions dans les écoles et circonscriptions, des réunions intersyndicales sont programmées pour apprécier les réponses du ministre.

Dans la manifestation parisienne du 5 décembre, comme dans un certain nombre de départements, des délégations d'enseignants du second degré, souvent intersyndicales, étaient présentes et ont exprimé le refus des projets du ministre modifiant les statuts des personnels du second degré, modifiant leurs obligations de service et remettant en cause notamment les décrets de 1950.

Les 2 et 4 décembre derniers, les professeurs de classes préparatoires ont manifesté en masse, ont fait grève, pour rejeter la remise en cause de leurs garanties statutaires et de leur traitement annoncés par le projet Peillon sur le statut des professeurs.

Le 9 décembre, ils seront en grève avec leurs organisations syndicales, SNES, SN-FO-LC, SNALC, avec leurs associations, pour exiger le retrait total du projet de décret Peillon.

Ils discutent dans leurs assemblées générales de la poursuite de leur grève au-delà du 9 si le ministre ne recule pas.

Ils rejettent les propos provocateurs du ministre opposant les catégories les unes aux autres, opposant les professeurs les uns aux autres.

Le 12 décembre prochain, à l'appel de leurs syndicats nationaux (FO, CGT, FSU, UNSA, Solidaires), les personnels de l'Enseignement supérieur seront en grève contre l'austérité appliquée à l'Université par la loi Fioraso et les décisions des présidents d'universités la mettant en œuvre.

Le Ministre en ne répondant pas aux revendications, sur les rythmes scolaires, sur les statuts, prend seul la responsabilité d'un conflit d'ensemble l'opposant à toutes les catégories de personnels du ministère de l'éducation nationale qui refusent sa loi de refondation territorialisant l'école, et ses conséquences sur les statuts, les conditions de travail et les salaires.

.../...

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 40 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr

A ne pas répondre il prend la responsabilité d'un conflit qui mûrit dans l'Education nationale et dans toute la fonction publique.

Les personnels veulent être entendus. Ils défendent leurs statuts, ils défendent le service public républicain, ils défendent leurs salaires. Ils n'acceptent plus les fins de non-recevoir, ils n'acceptent plus le refus de négocier qui leur est opposé par le ministre.

En réalité, Monsieur Peillon applique une politique liée aux mesures d'austérité décidées par le gouvernement ; il s'agit pour lui de territorialiser l'Ecole, de la régionaliser, de transférer aux collectivités territoriales, communes et régions, une partie de la responsabilité de l'Etat en matière d'éducation nationale au mépris des garanties statutaires des personnels , au mépris de leurs conditions de travail, au mépris de l'égalité du droit à l'instruction pour tous les élèves du pays quelle que soit la commune ou la région dans laquelle leurs parents vivent.

Au ministre de l'Education nationale, lors de l'audience annoncée, ce sont ces propos et cette appréciation que la FNEC FP-FO exprimera.

Dans les réunions interfédérales et intersyndicale annoncées, au niveau national et à tous les niveaux, ce sont ces propos et cette appréciation que FO exprimera.

La FNEC FP-FO demande à tous ses syndicats, à toutes ses instances de faire remonter toutes les informations et les réactions des personnels dans les réunions d'information et dans les assemblées générales qui se tiennent.

En tout état de cause, la seule issue au conflit qui se poursuit et s'étend, c'est l'ouverture immédiate de négociations pour répondre à la demande des personnels que soient suspendus tous les aspects de la politique du Ministre qui met l'école et ses personnels à tous les niveaux dans une tension permanente et dans l'incapacité de répondre aux missions qui sont les leurs.

Montreuil, le 6 décembre 2013